

Direction financière

Juridique et logistique

MAPA 25-02 : Annexe 2 au RC

Cadre du mémoire technique

MAPA25-02 : Remplacement de l’intégralité du système de sécurité incendie, du système anti intrusion, du transmetteur téléphonique et du système de contrôle d’accès de la Direction Régionale de l’ASP Bretagne-Pays de Loire située à CHANTEPIE

**PREAMBULE**

**Le présent Cadre de Mémoire Technique (CMT) est un document à compléter obligatoirement par les soumissionnaires et à joindre à l’offre.**

**La production de ce cadre de mémoire technique complété est une exigence spécifiée au règlement de la consultation.**

**En effet, le présent cadre de mémoire technique a été élaboré spécifiquement pour cette consultation. Il a pour objet de donner toutes les indications utiles permettant d’apprécier la valeur technique de l’offre de chaque soumissionnaire, afin de procéder à l’évaluation et à la notation des critères selon le barème défini au règlement de la consultation.**

**Le présent cadre de mémoire technique, éventuellement adapté et précisé après mise au point du marché, sera contractualisé dans le cadre du marché. Les indications fournies sont opposables.**

**Le plan du cadre de mémoire technique ci-dessous permettra au soumissionnaire d’expliciter et d’argumenter les atouts de son offre. Les réponses attendues ne se limitent pas à une recopie des éléments fournis dans le cahier des charges.**

**Le mémoire ne devra pas dépasser 30 pages recto maximum (police ARIAL 10, intervalle 1).**

**Les informations contenues sur les pages 31 et suivantes ne seront ni lues ni prises en compte pour l’analyse des offres.**

**Pouvoir adjudicateur :**

Agence de services et de paiement (ASP)

2, rue du Maupas

87040 LIMOGES cedex 1

# Gestion de l’intervention en milieu occupé – 40 points

# Le titulaire devra détailler les mesures mises en place pour limiter les nuisances et garantir la sécurité des occupants pendant les travaux. Il précisera l'organisation des interventions (phasage, plages horaires, zones de chantier), les dispositifs de communication avec les usagers, ainsi que les mesures de prévention des risques liés aux coactivités. Une attention particulière sera portée à la continuité des services essentiels et à la protection des équipements existants

# Méthodologie de mise en œuvre – 20 points

# Le titulaire devra décrire avec précision les étapes de réalisation des travaux, les procédés techniques employés. Il devra garantir une exécution conforme aux normes en vigueur, en respectant les délais impartis et les contraintes spécifiques du site. La méthodologie devra inclure les modalités de contrôle qualité, les plans de repli en cas d'aléas, et les dispositions prises pour minimiser les interruptions des activités du site.

# Pertinence des moyens humains et techniques spécifiques au projet – 20 points

# Le titulaire devra présenter les compétences et qualifications des intervenants dédiés au projet, en précisant leur rôle et leur expérience dans des projets similaires. Il devra également détailler les moyens techniques spécifiques mobilisés, leur adéquation aux contraintes du site, et leur contribution à la qualité et à l'efficacité des travaux. Une attention particulière sera portée à la réactivité et à la capacité d'adaptation en cas d’imprévus.

# Optimisation des délais – 20 points

# Le titulaire devra présenter, en reprenant le planning de l'annexe 5 du CCTP, un planning détaillé et réaliste, mettant en évidence les étapes clés et les phasages nécessaires à la bonne exécution des travaux. Il devra expliquer les mécanismes d'anticipation des risques de retard et les solutions proposées pour maintenir et optimiser les échéances, y compris les ajustements organisationnels ou méthodologiques en cas d'imprévu

# Pertinence des propositions de la gestion des déchets – 5 points

# Le titulaire devra détailler les mesures mises en œuvre pour minimiser l’impact environnemental des travaux. Cela inclut la gestion des déchets, l’utilisation de matériaux écoresponsables, la réduction des nuisances (bruit, poussière) et l’optimisation des consommations énergétiques. Les propositions devront s’inscrire dans une démarche durable, en cohérence avec les réglementations et les objectifs environnementaux du projet.

# Performances des matériels proposés – 5 points

# Description des matériaux, matériels, équipements et dispositifs proposés pour l’exécution des travaux

## Liste des matériaux, matériels, équipements, dispositifs proposés pour l’exécution des travaux (Types, natures, marques/fabricants, modèles, références fabricants, niveaux de sécurité, normes/certifications, autonomie, fournisseurs)

**(Les informations surlignées ci-dessous sont montrées à titre d’exemples du remplissage du tableau et en aucun cas une orientation et/ou une imposition du matériel à mettre en place)**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Types** | **Natures** | **Marques/Fabricants** | **Modèles** | **Références fabricants** | **Normes/Certifications** | **Durées de Garantie** | **Liaison** | **Tension d’alimentation** | **autonomie** | **Fournisseurs** |
| *Contrôle anti-intrusion* | *Sirène* | *Altec-Atls* | *SI-MAX V3* | *4714V5C* | *NF EN 50 131-4 grade 3*  *A2P 3 boucliers* | *5 ans* | *filaire* | *12 V* | *72h avec batteries externes* | *CGED -Houdremont (54)* |
| … |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

# - Conformité aux exigences techniques (Vérifier si les matériaux et équipements proposés répondent aux exigences du cahier des charges en termes de normes, certifications, autonomie, types, natures, et performances) - Clarté et précision des informations fournies (Évaluation de la complétude des descriptions dans le tableau (types, marques, références, niveaux de sécurité, autonomie, etc.)